

**Passez à
l'ACTION!**

**Plan de développement
durable de la collectivité**

Agenda 21 de Boucherville

Mot du maire



Chères Bouchervilloises,
Chers Bouchervillois,

Le conseil municipal s'est engagé en 2009 à mettre en place un Agenda 21, un plan de développement durable qui favorise la réalisation de nouvelles actions afin de faire face aux changements économiques, climatiques, environnementaux, technologiques et sociaux du 21^e siècle. Ce plan a été réalisé et conçu avec la collectivité de Boucherville dans le but de faire des choix qui répondent aux besoins et aux préoccupations de la population.

La commission sur le développement durable qui porte le nom de « commission Agenda 21 » a donc été mise sur pied en décembre 2010 avec des représentants des secteurs communautaire, culturel, institutionnel et économique. Les nombreux échanges, entre ces différents intervenants et lors des consultations citoyennes, ont permis d'établir une vision et des orientations claires pour la municipalité. Cette vision nous permettra non seulement de réaliser collectivement les actions de ce plan, mais aussi d'orienter positivement les nouvelles initiatives pour Boucherville. Les actions pourront être mises en œuvre par différents acteurs de notre milieu, tels que des organismes communautaires, des entreprises, des commerces, l'administration municipale ainsi que des citoyens.

Pour sa part, la Ville de Boucherville est heureuse d'amorcer plusieurs de ces actions dans divers domaines. Les thèmes abordés et étudiés sont le développement communautaire et social, le développement économique et l'emploi, la gestion environnementale, les milieux naturels, le transport des personnes, les sports et loisirs, l'agriculture urbaine et périurbaine, l'art, la culture et le patrimoine et finalement, l'occupation du territoire et le paysage de Boucherville. Cependant, plusieurs actions requièrent des partenariats afin d'être réalisées. Je vous invite donc à prendre connaissance de notre plan d'action en matière de développement durable et à passer à l'action ! C'est ensemble que nous mettrons en œuvre ce plan de développement durable pour notre collectivité !

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des citoyens qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce plan et plus particulièrement, l'ensemble des membres de la commission Agenda 21 qui ont mené à bien le plan de développement durable des Bouchervilloises et des Bouchervillois.

Bien à vous,

Jean Martel, maire

Mot de la présidente de la commission Agenda 21

La création de la commission Agenda 21 a permis à plusieurs citoyens et acteurs du milieu de concevoir ensemble le développement de notre ville. Dans un esprit d'ouverture, les membres ont travaillé à imaginer la ville de Boucherville de demain, afin que la collectivité se donne une vision commune.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons l'aboutissement de notre projet collectif dans lequel des objectifs et des actions concrètes sont présentés. Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour concevoir ce plan. Les membres de la commission ont d'abord analysé la situation actuelle de Boucherville. Ils ont ensuite informé et consulté les citoyens, défini la vision souhaitée de la municipalité, les orientations et les thèmes prioritaires. Puis, ils ont identifié des actions permettant de mettre en œuvre ces orientations. Finalement, ils ont élaboré le plan d'action à partir des informations recueillies.

Ce plan ouvre maintenant un nouveau chapitre dans la démarche, celui de l'engagement. En effet, le plan d'action propose à tous des gestes simples à réaliser pour nous orienter sur la voie d'un développement plus durable.

Ainsi, la participation de la collectivité sera plus que jamais essentielle pour que ces orientations se concrétisent. Il est temps de passer à l'action pour mettre en œuvre ensemble cette première version du *plan de développement durable de notre collectivité*!

En conclusion, je remercie les citoyens et les membres de la commission Agenda 21 de leur précieux apport. Cette contribution nous aura permis de cerner la ville que nous voulons et ainsi s'assurer du mieux-être de notre collectivité.

Ce fut un plaisir de préparer ensemble notre Boucherville de demain.

Sincèrement,

Anne Barabé, conseillère municipale
Présidente de la commission Agenda 21





La commission Agenda 21

La commission Agenda 21, constituée d'une vingtaine de représentants de l'administration municipale, d'organisations communautaires, d'entreprises et de citoyens, avait pour mandat de valider les travaux des consultants, proposer une vision et des orientations stratégiques et participer activement à toutes les étapes de la démarche. Ces membres ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à la réalisation du projet.

Représentants de la collectivité

- **Jean Martel**, maire
- **Anne Barabé**, conseillère et présidente de la commission
- **Jacqueline Boubane**, conseillère
- **Alexandra Capone**, conseillère
- **Isabelle Bleau**, citoyenne
- **Manon Ouellet (et son prédécesseur, François Boisvert)**, citoyenne et présidente de l'Association des gens d'affaires de Boucherville
- **Céline Comeau**, citoyenne
- **Reine Cossette**, citoyenne et commissaire à la Commission scolaire des Patriotes
- **Louis-Roch Desjardins**, citoyen et représentant jeunesse
- **Michel Durand**, citoyen et représentant de Boucherville en Transition
- **Solange Fortin**, citoyenne et organisatrice communautaire, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Pierre-Boucher
- **Nicholas Imonti**, directeur général Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Marguerite-d'Youville
- **Léonel Jules (et sa remplaçante, Chantal De Menezes)**, citoyen et artiste
- **Pascal Lachance**, chef de service Développement durable et affaires environnementales, Danone
- **Claudine Léonard**, chef d'administration des programmes Santé publique et organisation communautaire, CSSS Pierre-Boucher
- **Jean-Robert Lessard**, vice-président Marketing, Groupe Robert
- **Jean McNeil**, citoyen et professeur titulaire retraité de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal
- **Guy Morin (et son remplaçant, André Bastien)**, citoyen et représentant d'Environnement Nature Boucherville
- **Gilles Rivet**, citoyen
- **Gina Stooke**, citoyenne
- **Thierry Trempe**, Directeur marketing, Marques, Développement durable et Services pro, Rona
- **Patrick Van Velzen**, citoyen et représentant du monde agricole
- **Claude Caron**, directeur général de la Ville
- **Daniel Drouin**, chef de service, environnement
- **Julie Lavigne**, chef de service, participation citoyenne, aux communications et aux relations publiques
- **Nadia Rousseau**, directrice, urbanisme et environnement

Introduction

Une collectivité en croissance

Boucherville, fondée en 1667 sur les rives du fleuve Saint-Laurent, est passée d'une population de 8 000 âmes au début des années soixante à plus de 41 000 résidants aujourd'hui. Sa population a donc quintuplé en 50 ans, avec ce que cela comporte de défis aux plans économique, social et environnemental. Au fil des ans, la Ville a posé plusieurs gestes qui s'inscrivaient dans une perspective de développement durable afin, notamment, que cette croissance ne menace en rien la qualité de vie des Bouchervillois d'aujourd'hui et de demain. On peut ainsi mentionner, à titre d'exemples, l'acquisition de terrains voués à la conservation de milieux naturels, la mise en place d'une politique culturelle et d'une politique familiale, etc.

Une démarche collective

Dans le but de favoriser la réalisation de nouvelles actions en matière de développement durable, le conseil municipal de Boucherville s'est engagé en 2009 à mettre en place un Agenda 21 local. Cette démarche, très structurée, permet à une collectivité de se doter d'une stratégie et d'un plan d'action cohérent et partagé de l'évolution de la municipalité. Ainsi, les citoyens, les organismes locaux, les acteurs économiques et les institutions, qui constituent les forces vives de la collectivité, ont été interpellés à l'une ou l'autre des étapes de ce processus collectif de planification d'un développement durable de Boucherville. Le présent document constitue donc l'aboutissement de plusieurs mois de concertation.

Bien qu'il représente d'abord et avant tout les aspirations concrètes de la collectivité bouchervilloise, le plan de développement durable n'ignore pas que cette dernière existe à l'intérieur d'un environnement plus vaste et il établit de nombreux ponts avec des acteurs régionaux.

Une définition du développement durable

Ce concept de développement durable ne date pas d'hier et plusieurs définitions ont été proposées. Celle retenue dans le cadre de la démarche de Boucherville se retrouve dans la Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec et se présente comme suit :

« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ».

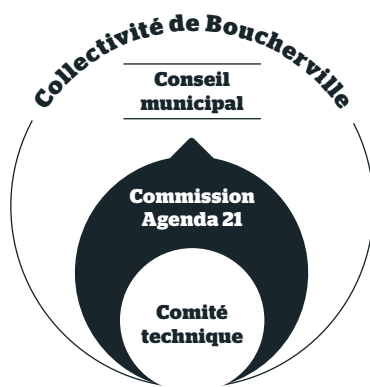
La démarche

Les objectifs poursuivis

- Établir une vision globale et citoyenne.
- Définir des orientations et des objectifs clairs et réalistes.
- Définir des stratégies et des actions à réaliser pour sa mise en œuvre.

La structure de travail

L'élaboration de l'Agenda 21 de Boucherville s'est inscrit dans une démarche collective participative élargie et était encadré par la commission Agenda 21. Il s'est articulé autour de quatre niveaux de responsabilités :



Collectivité de Boucherville

Impliqués lors des événements de consultation et d'engagement, des groupes de travail formés de citoyens ont validé les propositions de la commission et proposé des actions. La collectivité aura également à mettre en œuvre certaines actions.

Conseil municipal

Le conseil a donné l'impulsion au projet et a soutenu les travaux de la commission auprès de la collectivité.

Commission Agenda 21

Représentant divers secteurs de la collectivité, la commission a validé les travaux du consultant et a travaillé à une proposition de vision et d'orientations stratégiques.

Comité technique

Composé de représentants de la Ville, le comité coordonne les différents aspects logistiques et communicationnels du projet.

Les quatre grandes phases



Le **cadrage** du projet a permis de démarrer celui-ci, d'intégrer de nouveaux membres à la commission et de déterminer les thèmes qui devaient faire l'objet de la phase suivante.

Le **diagnostic** a consisté en l'élaboration de fiches synthèses sur une série de thèmes. Chacune d'elles présentait un portrait de la situation actuelle, une liste d'enjeux auxquels Boucherville devra faire face dans les années à venir et un tableau présentant les forces, les faiblesses, les menaces et les possibilités (FFMP) de la collectivité en regard du thème.

Une **vision et des orientations** ont été établies à partir du diagnostic. Cette phase s'est terminée par la tenue d'une consultation publique le 16 juin 2012, consultation qui a permis aux citoyens de valider ces portraits et les défis qui attendaient Boucherville.

La dernière phase, celle de l'élaboration d'un **plan d'action** du plan de développement durable (Plan DD), s'est amorcée avec la tenue d'un forum citoyen le 29 septembre 2012. Lors de cet événement, la collectivité a été invitée à valider certaines idées d'actions et à en proposer de nouvelles afin que se matérialisent la vision et les orientations stratégiques établies précédemment. En amont de cet événement, une consultation des citoyens via le Web et une tournée des écoles avaient permis de recueillir une série d'idées qui furent, elles aussi, soumises à l'appréciation des personnes présentes au forum.

Ce document constitue l'aboutissement d'un long processus de réflexion, de discussion, de concertation et de priorisation.

La vision

En 2031, Boucherville:

- est une ville où chacun a une place et un rôle à jouer;
- est axée sur la mobilité durable;
- possède des quartiers sains, conviviaux et écologiques où la mixité fonctionnelle et sociale est la norme;
- recèle de milieux naturels riches en biodiversité ainsi que d'espaces verts abondants;
- possède une économie locale vivante, innovatrice, concurrentielle et respectueuse de son environnement;
- exprime son identité par la mise en valeur de sa culture diversifiée, de ses paysages et de son patrimoine.



Boucherville
exprime son
identité.

Les orientations stratégiques

Onze orientations stratégiques ont été établies, à savoir :

- favoriser les démarches participatives et développer le sentiment d'appartenance;
- faciliter et favoriser l'utilisation des modes de transports alternatifs, innovants et collectifs;
- développer des espaces conviviaux accessibles à tous;
- favoriser la disponibilité de logements diversifiés;
- aménager le territoire et le cadre bâti selon un usage judicieux des ressources;
- accroître et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt écologique et les espaces verts;
- favoriser l'accès public aux rives du fleuve;
- assurer l'intégrité et la fonctionnalité des rives des cours d'eau;
- promouvoir l'éclosion d'une économie innovante et verte;
- promouvoir la production, la transformation et la consommation agricole locale;
- reconnaître et mettre en valeur les caractéristiques de Boucherville, incluant son patrimoine, sa culture et les paysages humains et naturels.

Le plan de développement durable

Le plan de développement durable est l'outil par lequel la vision et les orientations stratégiques, elles-mêmes élaborées à partir d'un diagnostic de la situation actuelle, vont permettre à la collectivité d'évoluer de façon durable. Il est constitué d'une série d'objectifs et d'actions regroupés par thème et est le reflet des gestes perçus comme les plus prioritaires et les plus significatifs pour les différents intervenants qui ont participé à la démarche de l'Agenda 21.

Ce plan propose une liste non exhaustive des gestes qui seront posés en faveur du développement durable à Boucherville. En effet, qu'ils soient issus de la collectivité (élaboration d'un plan de mobilité active, par exemple) ou extérieurs à celle-ci (adoption de nouvelles politiques gouvernementales, par exemple), une série d'événements s'inscrivant dans les orientations stratégiques identifiées précédemment contribueront certainement, à leur façon, à mettre en œuvre la vision. Le présent document n'est donc pas une fin en soi, mais plutôt un tremplin vers le développement durable de Boucherville.

Les thèmes

- Développement communautaire et social
- Développement économique et emploi
- Milieux naturels
- Transport des personnes
- Sports et loisirs
- Gestion environnementale
- Agriculture urbaine et périurbaine
- Art, culture et patrimoine
- Occupation du territoire et paysage

Les objectifs

Un objectif, c'est un but que l'on se fixe, généralement pour améliorer un état actuel perçu comme perfectible mais parfois aussi pour s'assurer de ne pas perdre des acquis menacés. De portée assez large, l'objectif n'en indique pas moins une direction, plus spécifique que les orientations stratégiques. Il se décline habituellement en plusieurs actions.

Les actions

Les actions, ce sont les moyens concrets que l'on se donne pour atteindre les objectifs. La mise en œuvre de plusieurs actions est souvent nécessaire pour l'atteinte de chaque objectif. La portée et les implications d'une action sont généralement relativement bien circonscrites, que ce soit en termes de coûts, de durée ou des intervenants impliqués. Les actions sont les éléments constitutifs de base du plan de développement durable.

La structure du plan

Les pages qui suivent constituent le cœur du plan de développement durable. Elles présentent toutes les actions qui ont été retenues, regroupées en fonction des objectifs dont elles découlent et qu'elles doivent permettre d'atteindre. Chacun des objectifs est lui-même associé à un des thèmes retenus, pour lesquels sont évoqués certains constats généraux et enjeux principaux identifiés dans les fiches synthèses lors de la phase du diagnostic.

La Ville de Boucherville prévoit déjà réaliser un certain nombre des actions proposées, mais d'autres actions devront être prises en charge par différents acteurs de la collectivité, comme il convient à un plan de développement durable élaboré en concertation. Ces intervenants pourront s'impliquer à divers niveaux, que ce soit comme partenaires des actions que la Ville prévoit entreprendre ou encore, à titre de porteurs eux-mêmes de certaines actions relevant de leurs champs de compétence ou d'intérêt.

➤ Développement communautaire et social

Constats généraux

- 16 240 ménages à Boucherville en 2011
- Revenu annuel moyen de 100 540 \$ par ménage en 2005 (58 954 \$ au Québec)
- 400 ménages sous le seuil de pauvreté
- Nombreux comités d'implication citoyenne
- Plus de 115 organismes communautaires actifs sur le territoire de Boucherville, dont plus de vingt siègent à la Table de concertation des organismes communautaires de Boucherville (TCOCB)
- Taux de participation de 49,8% aux élections municipales de 2009 (moyenne québécoise à 40%)

Une ville accessible à tous.



Principaux enjeux

- Accès à la propriété pour les premiers acheteurs
- Accès à des logements locatifs abordables pour les jeunes familles à faible revenu
- Arrimage des services communautaires et des services institutionnels
- Prise en compte des familles qui vivent la pauvreté, l'exclusion, la vulnérabilité financière et sociale, etc.
- Accès à des ressources communautaires pour les familles défavorisées
- Financement des services communautaires
- Concertation et partenariat entre intervenants pour la mise en commun des expertises et des ressources nécessaires à l'épanouissement d'une collectivité agissant pour ses membres

Objectifs	Actions prévues par la Ville
Répondre aux besoins locatifs des différents groupes sociaux.	Modifier le plan d'urbanisme et la réglementation pour favoriser la mixité des habitations.
Favoriser le sentiment d'appartenance des Bouchervillois à leur collectivité et leur participation aux projets et aux décisions qui les touchent.	Maintenir les espaces de consultation et de réflexion et, au besoin, en mettre en place de nouveaux.
Offrir un logement accessible à tous.	Favoriser l'augmentation, par une réglementation et des politiques appropriées, du nombre de logements abordables pour les jeunes familles et celles à faible revenu.
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Rejoindre les personnes vulnérables.	Créer, entre autres, une maison de la famille.
	Favoriser la concertation entre organismes communautaires en soutenant la TCOCB.
Répondre aux besoins locatifs des différents groupes sociaux.	Mettre sur pied un comité pour les coopératives d'habitations multifamiliales.

➤ Développement économique et emploi

Constats généraux

- Évaluation des besoins additionnels en terrains industriels à 465 000 m²
- Contribution des industries et commerces à près de 55 % des revenus de la Ville
- 550 entreprises établies dans les deux parcs industriels (2 040 pour l'ensemble de l'agglomération) offrant plus de 22 100 emplois
- Existence de plusieurs pôles commerciaux aux vocations différentes



Une économie locale vivante.

Principaux enjeux

- Soutien des principaux créneaux existants (transport et logistique, bioalimentaire)
- Épanouissement du secteur des énergies vertes et des nouveaux matériaux
- Disponibilité des espaces industriels
- Redéveloppement de terrains stratégiques
- Complémentarité des pôles commerciaux actuels et futurs
- Santé fiscale de la municipalité
- Adéquation entre les postes disponibles et la main-d'œuvre locale

Objectifs	Actions prévues par la Ville
Renforcer le positionnement économique dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la haute technologie (filière industrielle).	Encadrer l'expansion, la consolidation, le redéveloppement et la requalification du parc industriel, sans détrimement pour la superficie agricole cultivée.
Diversifier, soutenir et structurer le secteur commercial.	Adapter la réglementation à certains besoins des commerçants.
	Soutenir les marchés publics municipaux.
	Poursuivre les échanges entre la Ville et les commerçants par la tenue de rencontres.
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Renforcer le positionnement économique dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la haute technologie (filière industrielle).	Favoriser et structurer l'expansion, la consolidation, le redéveloppement et la requalification du parc industriel, sans détrimement pour la superficie agricole cultivée.
	Développer et consolider l'expertise locale dans ces secteurs.
	Réaliser une campagne de démarchage pour attirer des entreprises à haute valeur ajoutée dans ces secteurs.
Promouvoir la mise en place d'un parc industriel et de commerces « verts ».	Créer un programme local de reconnaissance des entreprises vertes, innovatrices en environnement.
	Faire connaître les programmes existants et mettre sur pied un programme local de subventions aux « initiatives vertes ».
Pour promouvoir les petites entreprises locales, notamment celles mises en place par de jeunes entrepreneurs de la relève.	Créer un programme de reconnaissance pour les PME locales.
	Mettre sur pied un programme de soutien au développement des entreprises locales.

➤ Milieux naturels

Constats généraux

- Présence d'un parc national à vocation récréative et de conservation
- Un peu plus de 5% du territoire municipal constitué de milieux naturels spécifiquement protégés à l'extérieur du parc national des Îles-de-Boucherville de diverses façons (acquisition, réglementation, plan de conservation, etc.)
- Présence de cours d'eau (rivière aux Pins, ruisseau Sabrevois, par exemple) présentant un intérêt écologique et paysager, mais sous pression des activités humaines (réseau pluvial de la Ville, agriculture)
- Présence des deux plus importantes métapopulations de rainettes faux-grillon de l'Ouest en Montérégie

Principaux enjeux

- Connaissances écologiques de l'ensemble du territoire
- Reconnaissance et protection de certains milieux naturels de grande valeur écologique, en conformité avec les objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) (17% du territoire en milieux naturels protégés et 30% de couvert forestier)
- Viabilité des milieux naturels protégés, liée entre autres à la mise en place de connexions écologiques et d'une gestion harmonieuse des usages au sein de ces milieux (randonnée, VTT, etc.) et à leur périphérie (agriculture, constructions résidentielles, etc.)
- Intégrité et fonctionnalité écologique des rives des cours d'eau
- Intégration du concept de biodiversité et du souci de sa protection

Objectifs	Actions prévues par la Ville
Conserver et mettre en valeur les milieux naturels terrestres.	Compléter l'inventaire des milieux naturels.
	Acquérir de nouveaux milieux naturels et soutenir les démarches de conservation volontaire, en donnant la priorité à la consolidation des boisés agricoles en corridor.
Conserver et protéger les milieux humides.	Acquérir de nouveaux milieux humides et soutenir les démarches de conservation volontaire, en donnant la priorité aux milieux d'intérêt pour la rainette faux-grillon de l'Ouest.
Protéger et restaurer les rives des cours d'eau et du fleuve.	Protéger les bandes riveraines en s'assurant du respect de la réglementation.
	Renaturaliser les berges du fleuve et des cours d'eau.
Accroître la place de la nature en ville.	Mettre en place une politique de l'arbre favorisant le reboisement urbain.
	Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts.
Placer la nature au cœur de la réalité des citoyens.	Permettre l'accès aux milieux naturels et aux plans d'eau, au moyen de sentiers multifonctionnels et à la suite de l'élaboration d'un plan directeur des parcs et milieux naturels.
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Conserver et mettre en valeur les milieux naturels terrestres.	Acquérir de nouveaux milieux naturels, en donnant la priorité à la consolidation des boisés agricoles en corridor.
Conserver et protéger les milieux humides.	Acquérir de nouveaux milieux humides, en donnant la priorité aux milieux d'intérêt pour la rainette faux-grillon de l'Ouest.
Placer la nature au cœur de la réalité des citoyens.	Mettre en place un programme de sensibilisation quant à l'importance des milieux naturels de Boucherville.

> Transport des personnes

Constats généraux

- Présence de 2 voitures ou plus pour 50 % des domiciles
- Déplacements motorisés représentant 94 % des déplacements quotidiens des Bouchervillois, dont 11 % en transport en commun
- Légère hausse (3,6 %) des déplacements en transport en commun de 2003 à 2008
- Majorité des déplacements en transport en commun vers Montréal (3 % environ à l'intérieur de la municipalité)
- Important réseau cyclable et cyclopédestre, incomplet toutefois dans certains secteurs
- Accidents de circulation en baisse (667 en 2008, 551 en 2010) malgré la croissance du parc automobile



Transports alternatifs innovants et collectifs.

Principaux enjeux

- Équilibre dans l'utilisation des différents modes de transport
- Coûts collectifs de l'usage privé de l'automobile
- Accès aux transports en commun
- Révision de certains circuits
- Déplacements vers Montréal aux heures de pointe
- Contribution des transports aux émissions de gaz à effet de serre

Objectifs	Actions prévues par la Ville
Favoriser le transport actif et utilitaire, en toutes saisons et de façon sécuritaire.	Exiger des sentiers de transport actif multimodaux (vélo, marche, etc.) dans la planification des nouveaux secteurs résidentiels.
	Développer des liens cyclables additionnels vers Montréal et les villes voisines.
Réduire l'impact de l'utilisation de l'auto.	Faire la promotion des initiatives de transport écologique (covoiturage, autopartage).
	Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques.
Faciliter l'accès au parc industriel par des transports alternatifs.	Mettre en place les infrastructures nécessaires (trottoirs, pistes cyclables, arrêts d'autobus, etc.).
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Améliorer les transports collectifs au sein de la municipalité.	Mettre en place un réseau interne d'autobus électriques.
	Améliorer le service (fréquence, horaire, trajets en boucle, etc.).

> Sports et loisirs

Constats généraux

- Offre de plus de 80 activités sportives différentes
- Plus de 65 sites pour la pratique d'activités sportives ou favorisant l'activité physique
- Près d'une cinquantaine de groupes et organismes actifs dans le domaine des sports et loisirs



Favoriser de saines habitudes de vie.

Principaux enjeux

- Connaissance des besoins de la population en termes de sports et loisirs
- Offre de nouvelles activités (plein air, par exemple)
- Collaboration entre les intervenants interpellés du milieu sportif
- Mise à niveau et ajout de nouveaux équipements sportifs
- Prise en compte et promotion des saines habitudes de vie



Objectifs	Actions prévues par la Ville
Offrir des installations sportives modernes et accessibles à tous.	Construire un nouveau centre aquatique.
Améliorer l'offre sportive et récréative en plein air.	Mettre en place des sentiers adaptés à différentes clientèles dans les milieux naturels pour la pratique d'activités physiques (hivernales et estivales).
Favoriser de saines habitudes de vie pour l'ensemble de la population.	Développer des programmes spécifiques pour la clientèle défavorisée.
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Favoriser de saines habitudes de vie pour l'ensemble de la population.	Développer des programmes permettant à la population de pratiquer des activités physiques.

> Gestion environnementale

Constats généraux

- Consommation quotidienne d'eau potable de 557 L/personne, inférieure à la moyenne provinciale (623 L/personne) et canadienne (591 L/personne). La consommation résidentielle correspond à 281 L/personne et les pertes dans le réseau sont estimées à 18 %.
- Taux global de récupération de 52 % (32 % pour la Communauté métropolitaine de Montréal) des 21 325 tonnes de matières collectées annuellement (526 kg/habitant).
- Bruit des appareils domestiques et de certaines activités constituant la principale nuisance environnementale perçue (avant les insectes et les plantes).



Réduire la consommation d'eau potable.

Principaux enjeux

- Connaissance détaillée de la consommation d'eau potable
- Implantation complète de l'écocentre à proximité de Boucherville
- Implantation de l'usine de biométhanisation
- Cibles de récupération et de valorisation établies par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015
- Prise en compte du bruit dans la planification du développement du territoire



Objectifs	Actions prévues par la Ville
Réduire la consommation d'eau potable.	Mettre en place un programme de sensibilisation et d'éducation adapté à divers publics et dont le thème prioritaire est la consommation responsable de l'eau. Distribuer des barils récupérateurs d'eau de pluie.
Favoriser la gestion des matières résiduelles selon le principe des 3RV-E (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation, enfouissement).	Mettre en place un programme de sensibilisation et d'éducation adapté à divers publics et dont les thèmes prioritaires sont la consommation responsable en général et le compostage.
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Réduire les sources de nuisances sonores.	S'assurer du respect de la réglementation concernant la circulation sur le chenal de plaisance et faciliter l'accès aux embarcations non motorisées.

> Agriculture urbaine et périurbaine

Constats généraux

- Zone agricole occupant 45 % du territoire de la municipalité
- Quinzaine de producteurs sur le territoire
- Activités agricoles se répartissant comme suit :
 - 80 % en grande culture de maïs, soya et blé en rotation
 - 10 % en cultures maraîchères : fraise, maïs sucré et verger de pommes
 - 5 % en production animale : ferme laitière, fermes équestres et moutons
 - 5 % pour les autres productions, dont une érablière de 600 entailles



L'agriculture près des citoyens.

Principaux enjeux

- Vocation actuelle et future des terres agricoles, notamment sur les îles de Boucherville
- Sensibilité du public à l'importance de l'agriculture à Boucherville
- Achat local



Objectifs	Actions prévues par la Ville
Rapprocher les citoyens de leur agriculture.	Promouvoir et développer les jardins collectifs en mettant en place de nouveaux jardins et en les dotant des ressources nécessaires.
Assurer la pérennité des activités agricoles.	Favoriser et mettre en valeur les produits locaux aux marchés publics.
	Préserver la superficie agricole cultivée.
	Promouvoir la cohabitation de la zone agricole et de la zone urbaine.
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
S'assurer de la pérennité de l'agriculture à Boucherville.	Dynamiser l'entreprenariat agricole en mettant en place un incubateur d'entreprises en culture biologique.
	Sensibiliser les agriculteurs aux méthodes alternatives de culture.
Rapprocher les citoyens de leur agriculture.	Implanter un programme jardin-école et réinstaurer les visites de jardins/potagers privés.
Assurer la pérennité des activités agricoles.	Diversifier les types de culture.
	Encourager le maintien d'activités agricoles à faible impact environnemental sur les îles de Boucherville.

Art, culture et patrimoine

Constats généraux

- Offre de plus de 50 activités culturelles différentes
- Nombreux pôles culturels
- Nombreux outils de promotion
- Nombreux événements culturels ou à composante culturelle
- Prise en compte du paysage historique associé au Vieux-Boucherville
- 317 biens patrimoniaux inscrits dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec
- Secteurs d'intérêt archéologique sur les îles de Boucherville (occupation amérindienne préhistorique) et dans le Vieux-Boucherville (occupation amérindienne préhistorique et colonisation de la Nouvelle-France), certains étant déjà inscrits à l'inventaire des sites archéologiques du Québec



Mise en valeur du patrimoine.

Principaux enjeux

- Connaissance des besoins des Bouchervillois en matière de culture
- Mise à niveau et ajout de nouveaux équipements culturels
- Collaboration entre les intervenants culturels
- Reconnaissance du milieu scolaire comme lieu privilégié de sensibilisation
- Soutien et mise en valeur des bâtiments d'intérêt patrimonial, notamment en milieu agricole
- Mise en valeur et consolidation du potentiel archéologique du Vieux-Boucherville

Objectifs	Actions prévues par la Ville
Faciliter la vie et l'expression artistique en misant sur le boulevard Marie-Victorin en tant qu'artère culturelle et le Vieux-Boucherville comme lieu de rassemblement culturel.	Mettre en place un centre d'art servant de lieu de rencontres pour artistes dans le Vieux-Boucherville.
	Mettre en place une promenade offrant un espace privilégié aux artistes sur les rives du Saint-Laurent.
	Mettre en valeur le parc historique De La Broquerie.
Favoriser l'épanouissement des arts.	Développer les mesures favorisant l'acquisition d'œuvres d'art.
Maintenir et bonifier les programmes de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine.	Adopter une réglementation ayant pour objectif la préservation des bâtiments d'intérêt patrimonial (règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale et de démolition des bâtiments).
	Offrir des incitatifs à la rénovation et l'entretien des bâtiments d'intérêt.
	Caractériser et localiser le patrimoine archéologique en facilitant, entre autres, les fouilles.
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Favoriser l'épanouissement des arts.	Mettre en place une structure de soutien des artistes.

Occupation du territoire et paysage

Constats généraux

- Nombreux ensembles paysagers d'intérêt mentionnés au plan d'urbanisme, panoramas visibles le long du fleuve et patrimoine arboricole de certains quartiers
- Positionnement extrêmement stratégique sur le plan des transports
- 45 % du territoire en zone verte, 43 % en zone blanche, le reste constituant le parc national des Îles-de-Boucherville, pour une superficie totale d'un peu plus de 69 km²
- Existence de nombreux quartiers aux réalités différentes
- Majorité des résidences de type unifamilial, construites entre 1970 et 1985, en bon état



Principaux enjeux

- Étalement urbain
- Planification et développement durable des secteurs en devenir (le Parchemin, le Terroir, etc.)
- Qualité de vie des Bouchervillois
- Refonte du plan d'urbanisme et de la réglementation associée
- Conformité aux objectifs de densification du PMAD tout en demeurant une ville à échelle humaine



Espaces conviviaux accessibles à tous.

Objectifs	Actions prévues par la Ville
Optimiser l'occupation du territoire.	Mettre en place des outils réglementaires favorisant l'implantation de commerces et services de proximité, la densification de l'occupation du sol et des infrastructures collectives appropriées, le tout dans le respect de l'intérêt des citoyens et du maintien de la qualité de vie unique et propre de Boucherville.
Concevoir des quartiers durables.	Exiger, par voie réglementaire, des secteurs résidentiels conçus sous forme « d'écoquartiers ».
Objectifs	Actions prévues par la collectivité
Optimiser l'occupation du territoire.	Participer aux consultations publiques dans le cadre de la mise en place des nouveaux outils de gestion du territoire.



Passez à l'action!

Comme mentionné précédemment, le plan de développement durable de Boucherville n'est pas celui de l'administration municipale, mais bien celui de la collectivité de Boucherville. Il a été élaboré par et pour les différents acteurs de la collectivité, qu'ils soient citoyens, organismes communautaires, entreprises, commerces ou institutions. Il appartient donc à la collectivité dans son ensemble d'y donner suite.

Il va de soi que la Ville assurera une certaine coordination et un suivi annuel de la mise en œuvre du plan. Elle s'engage à être porteuse de plus de la moitié des actions qui y sont définies, mais d'autres intervenants devront s'impliquer pour que tous les objectifs soient atteints. Les leaders de la collectivité doivent se sentir interpellés et responsables du succès de la démarche.

Fort heureusement, le plan de développement durable permet à chacun de trouver une occasion de s'impliquer et d'intégrer les orientations stratégiques et les objectifs qu'il présente dans ses propres outils de planification. Par exemple, les acteurs économiques locaux et régionaux se sentiront sans doute plus interpellés par les objectifs du thème *Développement économique et emploi* et certains seront même volontaires pour porter l'une ou l'autre des actions ou travailler en partenariat avec la Ville. De son côté, le milieu communautaire sera probablement prêt à s'engager envers une des actions du thème *Développement communautaire et social*, action qu'il aura peut-être lui-même proposé!

Les occasions vont se multiplier pour répondre « présent! » à l'appel de leaders prêts à faire évoluer la collectivité bouchervilloise sur la voie du développement durable. Compterez-vous parmi les acteurs du changement?

Un plan de développement durable bien vivant!

La Ville de Boucherville souhaite dresser un bilan annuel lors duquel les nouvelles initiatives proposées seront analysées par les membres de la commission Agenda 21 pour ainsi faire grandir et évoluer le plan de développement durable de la collectivité. Nous vous invitons à nous faire part de vos idées et vos suggestions au boucherville.ca/agenda21.

Conclusion

La collectivité de Boucherville s'est engagée à poursuivre et même à intensifier le caractère durable de son développement. Pour ce faire, elle a entrepris une démarche qui l'a amenée d'abord à dresser un bilan de sa situation actuelle puis à formuler une vision et des orientations visant à aller encore plus loin. Une série d'actions ont été proposées pour mettre en œuvre des objectifs qui tendent vers cette vision.

Tout au long du processus, les différents intervenants de la collectivité ont été appelés à participer à différents niveaux, que ce soit au sein de la commission Agenda 21 ou encore, lors de consultations publiques ou de forums citoyens. Le plan de développement durable reflète donc un véritable effort de concertation qui devrait lui assurer une forte adhésion.

Cependant, le plus important reste encore à faire, soit la mise en œuvre des actions énoncées. La municipalité s'est engagée à réaliser certaines d'entre elles, mais la collectivité devra aussi retrousser ses manches, comme elle l'a fait pendant l'élaboration du plan de développement durable. Le succès de la démarche dépend de l'implication de chacun.

**Passez à
l'action !**

17 septembre 2013

Renseignements sur la démarche

•
450.449.8113

•
boucherville.ca/agenda21



Boucherville
boucherville.ca